

Madame Pascale BRIAND
Maire de la commune des Moutiers-en-
Retz
Hôtel de ville
15 place de l'Eglise Madame
44760 Les Moutiers-en-Retz

Pornic, le 21 août 2025

N/Réf : CC/TV/EG/NL/SM/1163/2025

Objet : Organisation d'une enquête publique unique

Madame le Maire,

Par délibération en date du 1^{er} février 2024, le Conseil Communautaire de Pornic agglo Pays de Retz a approuvé la mise à l'enquête publique du projet de zonage d'assainissement de votre commune, conjointement à celle de la procédure de révision générale de votre PLU.

J'ai par conséquent l'honneur de solliciter votre accord concernant l'ouverture d'une enquête publique unique, conformément aux dispositions de l'article L.123-6 du code de l'environnement qui prévoit que :

« Lorsque la réalisation d'un projet, plan ou programme est soumise à l'organisation de plusieurs consultations du public dont l'une au moins en application de l'article L. 123-2, il peut être procédé à une enquête publique unique régie par la présente section dès lors que les autorités compétentes pour prendre la décision désignent d'un commun accord celle qui sera chargée d'ouvrir et d'organiser cette enquête. A défaut de cet accord, et sur la demande du maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable, le représentant de l'Etat, dès lors qu'il est compétent pour prendre l'une des décisions d'autorisation ou d'approbation envisagées, peut ouvrir et organiser l'enquête unique. »

Le dossier comprenant le plan de zonage d'assainissement annexé à la délibération du 1^{er} février 2024 ainsi qu'une note explicative est joint au présent courrier.

Dans l'attente de votre retour et vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Présidente,
Par déléation,

Le Vice-Président
Claude CAUBAT

**PORNIC
agglo**
PAYS DE RETZ

